

À qui la palme du courage politique ?

L'éditorial de Jean Gagnon («L'ami des francophones», 8 août) est réjouissant et il montre que *LeDroit* s'engage à fond dans la bataille pour le bilinguisme officiel de la Ville d'Ottawa.

Ce bilinguisme sera officiel lorsqu'une loi précisera que les francophones et les anglophones ont exactement les mêmes droits à Ottawa. Dès lors, ne donne-t-on pas trop d'importance à l'avis de Jim Watson? Il serait évidemment préférable de ne pas imposer le bilinguisme à une ville qui n'en voudrait pas, mais ce n'est pas à la ville à se déclarer officiellement bilingue. La Ville peut seulement déclarer son souhait d'une telle mesure, mais c'est aux parlementaires de l'approuver et de l'inscrire dans une loi.

Depuis plus de 30 ans, la politique de bilinguisme de la Ville d'Ottawa commence par ces mots: «La Ville d'Ottawa entend accorder les mêmes droits, statuts et privilèges aux deux groupes de langues officielles.» Après que le premier ministre ontarien Mike Harris ait refusé de suivre la recommandation de son conseiller Glen Shortliffe d'inscrire dans la loi le bilinguisme officiel d'Ottawa, le conseil municipal, sous l'impulsion du maire Bob Chiarelli, a

voté en mai 2001 une résolution demandant au gouvernement provincial d'enchâsser dans la loi cette politique de bilinguisme. Cela n'aurait pas encore été le parfait bilinguisme officiel, car cette politique n'exprime qu'une intention et non une obligation, mais cela aurait été un grand pas en avant puisque toutes les bonnes dispositions incluses dans cette politique – et il y en a beaucoup – n'auraient pu nous être enlevées par un futur conseil anti-francophone.

Mike Harris a évidemment refusé, puis le gouvernement McGuinty (dans lequel figurait Jim Watson) a joué sur les mots. Il a modifié la loi, mais pour faire une simple référence à cette politique sans l'y inclure, transformant cette loi en coquille vide!

Cependant, la résolution du conseil municipal de mai 2001 n'a jamais été modifiée. Elle est toujours en vigueur. Plutôt que de se désolidariser de cette résolution antérieure de la ville qu'il dirige, Jim Watson devrait prouver qu'il est réellement l'ami des francophones, comme il s'auto-proclame, et réitérer l'appui au bilinguisme officiel qu'il donnait en décembre 1999! Il pourrait alors faire voter par le conseil un règlement déclarant que la ville s'engage à donner aux deux groupes de langues officielles



exactement tous les mêmes droits.

Cette reconversion de Jim Watson est peu probable, mais rien n'empêcherait la province de néanmoins accéder enfin vraiment à la demande de la ville de 2001. Jim Watson ne serait pas désavoué, puisque ce serait l'application d'une résolution municipale à laquelle il n'a pas participé.

Et la province ne devrait pas s'arrêter en si bon chemin. Puisque cela fait plus de 30 ans que la ville a l'intention officiellement proclamée d'accorder

exactement les mêmes droits aux deux communautés linguistiques, la province pourrait considérer qu'elle a eu tout le temps d'atteindre cet objectif et dès lors imposer légalement l'égalité de traitement entre les francophones et les anglophones d'Ottawa.

Si le courage politique faisait défaut à Queen's Park, un prochain gouvernement fédéral (on ne doit pas compter sur le gouvernement Harper) pourrait prendre la relève et imposer le bilinguisme officiel à Ottawa, puisque la capitale du Canada a

constitutionnellement un statut particulier d'intérêt national.

Même si la proportion de francophones y est minime, le Nunavut et le Yukon ont doté légalement le français et l'anglais d'un statut, de droits et de privilèges égaux. La capitale du pays, elle, favorise toujours l'anglais! C'est d'autant plus choquant qu'historiquement son territoire était situé en Nouvelle-France, puis dans la province de Québec initiale, et a d'abord été unilingue français! Il faut corriger cette aberration au plus vite!

Roland Madou, Ottawa